

## Conseil d'Administration du 29 octobre 2025

### Délibération n° 2025.44

#### Mise à jour et approbation du tableau des effectifs au 1<sup>er</sup> novembre 2025

##### **Membres :**

- en exercice : 6
- présents : 6
- représentés : 0
- votants : 6

**Le quorum étant atteint et les membres du Conseil d'administration ayant été convoqués dans les conditions fixées par les statuts, le Conseil d'administration peut valablement délibérer.**

Le 29 octobre deux mille vingt-cinq, à 11h, le Conseil d'administration de la régie personnalisée « **Le Carré Sainte-Maxime** » s'est tenu au siège dudit établissement, 107 route du Plan de La Tour, 83120 Sainte-Maxime, sur convocation de Monsieur Vincent MORISSE, Président.

**Membres présents :** Vincent MORISSE, Véronique LENOIR, Michel FACCIN, Patrick VASSAL, Julienne GAUTHIER, Claire MATARI

**Pouvoirs :** Néant

**Membres absents :** Néant

**Secrétaire de séance :** Julienne GAUTHIER

**Rapporteur de la délibération :** Michel FACCIN

**Assistaient également à la séance :** Jean-Maurice ZORZI, membre suppléant, Cécile LEDOUX, membre suppléante, Mariette SERRES, membre suppléante, Valérie BORONAD, Directrice, Philippe BORONAD, Directeur artistique, Claire MIELOSZYNSKI, Secrétaire générale.

**OBJET : MISE A JOUR ET APPROBATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS AU 1<sup>ER</sup> NOVEMBRE 2025**

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.2221-10 et R. 2221-18 ;

Vu la délibération n° VSM-DEL-25004 du Conseil municipal de Sainte-Maxime en date du 6 février 2025 portant création de la régie personnalisée « Le Carré Sainte-Maxime » ;

Vu la délibération 2025.06 de la régie personnalisée « Le Carré Sainte-Maxime » en date du 20 février 2025 portant approbation du tableau des effectifs au 1er juillet 2025 ;

Vu la délibération 2025.17 de la régie personnalisée « Le Carré Sainte-Maxime » en date du 20 février 2025 portant approbation du budget primitif 2025 ;

Vu les statuts de la régie personnalisée « Le Carré Sainte-Maxime » ;

Considérant qu'aux termes de l'article 11 des statuts, il appartient au Conseil d'administration de la régie personnalisée « Le Carré Sainte-Maxime » de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement de ses services ;

Considérant que le tableau des effectifs constitue la limite haute des recrutements que peut effectuer la Directrice, sous réserve des crédits budgétaires ;

Considérant qu'il y a lieu d'inscrire et de mettre à jour au tableau des effectifs les emplois nécessaires à la bonne poursuite de l'activité, à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2025, en cohérence avec les crédits inscrits au budget primitif 2025 de la régie personnalisée ;

Considérant la nécessité, à masse salariale constante, de permettre la création à compter du 1er novembre 2025 d'un emploi de responsable de la communication audiovisuelle et multimédias, ainsi que de transformer les emplois permanents déjà créés en cohérence avec les missions confiées et le niveau de responsabilité des agents ;

Considérant qu'il y a en conséquence lieu d'établir le tableau des effectifs comme suit :

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 29 octobre 2025  
Délibération n°2025.44

**Pour mémoire - Tableau des effectifs au 1<sup>er</sup> juillet 2025**

Emplois	Groupe (CCNEAC) ou grade	Emplois budgétaires			Effectifs pourvus sur emplois budgétaires (en ETP)		
		TC	TNC	Total	Contrat de droit public	Contrat de droit privé	Total
<b>FILIERE ADMINISTRATION - PRODUCTION</b>							
Directeur	A+	1		1	1		1
Administrateur	2	1	0,8	1,80		2	2
Secrétaire Générale	3	1		1		1	1
Attaché d'administration et comptabilité	5	2		2		2	2
Attaché à l'accueil des artistes	6	1		1		1	1
<b>FILIERE COMMUNICATION – RELATIONS PUBLIQUES – ACTION CULTURELLE</b>							
Directrice de la communication	3	1		1		1	1
Responsable de l'action culturelle et des relations publiques	4	1		1		1	1
Attaché à l'accompagnement des pratiques artistiques et culturelles	5	1		1		1	1
Chargée du mécénat	5	1		1		1	1
Attaché à l'accueil du public et billetterie	6	1		1		1	1
<b>FILIERE TECHNIQUE</b>							
Directeur technique	3	1		1		1	1
<b>FILIERE ARTISTIQUE</b>							
Directeur Artistique	A	1		1		1	1

(TC = temps complet ; TNC = temps non complet)

Accusé de réception en préfecture  
083-941544983-20251112-2025-44-DE  
Date de télétransmission : 13/11/2025  
Date de réception préfecture : 13/11/2025

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 29 octobre 2025  
Délibération n°2025.44

Tableau des effectifs au 1<sup>er</sup> novembre 2025

Emplois	Groupe (CCNEAC) ou grade	Emplois budgétaires			Effectifs pourvus sur emplois budgétaires (en ETP)		
		TC	TNC	Total	Contrat de droit public	Contrat de droit privé	Total
<b>FILIERE ADMINISTRATION - PRODUCTION</b>							
Directeur	A+	1		1	1		1
Administrateur	2	1	0,8	1,80		2	2
Secrétaire Générale	3	1		1		1	1
Responsable administrative	4	1		1		1	1
Attaché d'administration et comptabilité	5	1		1		1	1
Chargé de l'accueil des artistes	5	1		1		1	1
<b>FILIERE COMMUNICATION – RELATIONS PUBLIQUES – ACTION CULTURELLE</b>							
Directrice de la communication	3	1		1		1	1
Responsable des actions d'éducation artistique et culturelle, de l'action culturelle et des relations publiques	4	2		2		2	2
Responsable de la communication audiovisuelle et multimédias	4	1		1		1	1
Chargée du mécénat	5	1		1		1	1
Responsable l'accueil du public et de la billetterie	4	1		1		1	1
<b>FILIERE TECHNIQUE</b>							
Directeur technique	3	1		1		1	1
<b>FILIERE ARTISTIQUE</b>							
Directeur Artistique	A	1		1		1	1

(TC = temps complet ; TNC = temps non complet)

Accusé de réception en préfecture  
083-941544983-20251112-2025-44-DE  
Date de télétransmission : 13/11/2025  
Date de réception préfecture : 13/11/2025

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 29 octobre 2025  
Délibération n°2025.44

---

**Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de :**

- **Approuver le tableau des effectifs au 1<sup>er</sup> novembre 2025, dans le respect des crédits votés au budget principal 2025 de la régie.**

Signé le :

Vincent MORISSE  
Président du Conseil d'administration  
Le Carré Sainte-Maxime

Accusé de réception en préfecture  
083-941544983-20251112-2025-44-DE  
Date de télétransmission : 13/11/2025  
Date de réception préfecture : 13/11/2025